

Communauté de Communes des Campagnes de l'Artois

Séance du 10 avril 2025

L'an 2025 et le 10 avril à 18h le Conseil Communautaire sous la présidence de Michel SEROUX, s'est réuni au siège communautaire à Avesnes le Comte sur convocation du 3 avril 2025.

Date de la convocation : 3 avril 2025

Date d'affichage : 3 avril 2025

Délibération N° 10-04-2025 / N°58

Etaient présents les membres en exercice : 76

Messieurs Pascal Coin, Pascal Mestan, Alain Rose, Hubert Tassencourt, Léon Bernard, Alexandre Hulot, Maurice Soyez, Harold Tetu, André Michel, Dominique Coppin, Patrick Zakrent, Christian Boucly, Raymond Wacheux, Patrick Dekeyser, Eric Poulain, Pascal Hemery, Sébastien Henquenet, Jean-Michel Delannoy, Guy Vasseur, Philippe Carton, Luc Delaporte, Philippe Lefebvre, Romuald Delattre, Hubert Dingreville, Stéphane Locquet, Benoit François, Nicolas Capron, Olivier Gallet, Jean-Louis Cauvet, Michel Seroux, Jean-Pierre Marocchini, Jean-Paul Hemery, Michel Accart, Ludovic Degouve, Dominique Verdel, Jean-Claude Jacquemelle, Jean-Michel Schulz, Yannick Barlet, René Pruvost, Jean-François Haultcoeur, Marc Degrendele, Pierre Guillemant, Raymond Lavigne, Philippe Duez, Denis Caillierez, Stéphane Gomès, Freddy Balavoine, Gérard Nicolle, Alain Debureaux, Arnaud Douchet, Christian Thilliez, Frédéric Plaquet, Serge Leu, Jean-Louis Lebas, Alexandre Decry, Joël Toursel, Yves Lieppe, David Duchateau, Jacques Thellier, André Bouchind'homme, Louis Lambert, Guillaume Lefebvre, Philippe Vanderbeken, Damien Bricout.

Mesdames Béatrice Dausse, Monique Debeaumont, Marie Bernard, Martine Gérard, Sylviane Evain, Sidonie Duriez, Murielle Roussel, Anne-Sophie Larivière, Magalie Jonard, Françoise Simon, Muriel Sergier, Catherine Libessart.

Membres suppléés : 7

Membres ayant donné procuration : 16

Membres votants : 99

Absents : Fabienne Kwiatkowski, Sébastien Bertout, Jacques Nick, Yves Petit, Marie-Angèle Lefetz, Christian Delambre, Julien Bellengier, Jean-Marc Cuvillier, Vincent Lacroix, Jean Bridel, Roland Descamps, Eric Caron, Henri Cuvillier, Xavier Normand.

Absents suppléés : Thomas Bonnelle suppléé par Jean-Noël Danvin, Lionel Cayet suppléé par Philippe Verret, Hubert Morreel suppléé par Martine Théry, Patrick Nepveu suppléé par Eric Rivaux, Magali Urbanac suppléé par Pascal Duquenne, François Coquart suppléé par Arnaud Darras, Edouard Hautecoeur suppléé par Céline Godart.

Absents excusés : Sylvie Gabez, Alain Traisnel

Absents ayant donné procuration : Jean-Marie Dufay ayant donné procuration à Harold Tetu, Patrick Roblot ayant donné procuration à Pascal Coin, Jean-Michel Desailly ayant donné procuration à Léon Bernard, Anne-Marie Dupuis ayant donné procuration à Muriel Sergier, Florence Dambreville ayant donné procuration à Alexandre Hulot, Michel Petit ayant donné procuration à Gérard Nicolle, Pierre Cuvillier ayant donné procuration à Monique Debeaumont, Sabine Surelle ayant donné procuration à Pascal Mestan, Hugues Legoux ayant donné procuration à Yves Lienne, Geneviève Meurice ayant donné procuration à Eric Poulain, Arnaud Ricq ayant donné procuration à Béatrice Dausse, Ernest Auchart ayant donné procuration à Michel Seroux, Pierre Barrois ayant donné procuration à Damien Bricout, Jean-François Varoqui ayant donné procuration à Joël Torsel, Chantal Dufresne ayant donné procuration à Alain Debureaux, Emmanuel Ioos ayant donné procuration à Guillaume Lefebvre.

Secrétaire de séance : Jean-Pierre Marrochini

Titre de la délibération : Concours "Incroyable Territoire"

Monsieur le Vice-Président informe l'assemblée que la commune d'Avesnes le Comte a été lauréate de l'appel à projet "Incroyable Territoire". Il vise à revitaliser les centres-bourgs en renforçant l'attractivité commerciale et le dynamisme économique des territoires ruraux. Ce programme offre aux territoires sélectionnés un accompagnement stratégique et des outils pour revitaliser les centres-bourgs en développant une offre commerciale adaptée aux besoins locaux.

La commune souhaite saisir cette opportunité pour stimuler l'activité économique de la ville bénéficiaire du dispositif Petite Ville de Demain, en favorisant l'installation de nouveaux commerces, la réhabilitation de locaux vacants et l'accompagnement des initiatives locales de développement commercial. Ce projet permettra également d'encourager la création d'un environnement attractif et de qualité, au bénéfice des habitants et des visiteurs.

Le concours "Incroyable Territoire" se déroulera le 20 juin (journée) et 21 juin matin en centre-ville d'Avesnes.

Le coût total du projet s'élève à 24 000 euros répartis comme suit :

- 10 000 euros demandés à la Région par subvention,
- 10 000 euros demandés à la Banque des Territoires par subvention,
- 2 000 euros à la charge de la Communauté de communes,
- 2 000 euros à la charge de la commune d'Avesnes-le-Comte

Considérant :

1. Que la commune d'Avesnes-le-Comte présente des locaux vacants et des difficultés de dynamisation commerciale ;
2. Que l'appel à projet vise à encourager le développement économique et commercial local, notamment par le soutien à l'installation de nouveaux commerces, la réhabilitation de locaux vacants, et l'amélioration de l'attractivité des centres-bourgs ;

3. Que l'événement représente une opportunité précieuse pour renforcer l'attractivité et la vitalité des centres-bourgs du territoire

Suite à l'avis favorable du Bureau du 26 février 2025, le conseil communautaire décide à l'unanimité :

- De participer à cette manifestation "Mon Centre-Bourg" à hauteur de 2 000 euros qui seront versés à la commune d'Avesnes le Comte.

 Le Président

Michel Seroux

Acte rendu exécutoire après dépôt en préfecture du Pas-de-Calais le 17/04/2025 et publication ou notification du 17/04/2025

